

Président / Siège social :

Henri-Louis GACHOD- 2, Chemin du Bas de l'Etang – 39120 ASNANS BEAUVOISIN - hl.gachod@laposte.net

Secrétaire : Catherine PICARD - secretairecd39tt@gmail.com

Trésorier : Thierry DUMONT-GIRARD - tresoriercd39tt@gmail.com

Site internet : <https://cd39tt.wixsite.com/cd39tt>

<https://www.facebook.com/pages/Comité-du-Jura-de-Tennis-de-Table/618337418303893>

FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

DATE : **Dimanche 22 Février 2026**

LIEU : **Gymnase d'Honneur (Niveau 2)**
Espace Pierre Talagrand - Place Précipiano – 39100 DOLE

- Vestiaires/ douches communes à disposition au Niveau 1 : n° 1 (Homme) / n°2 (Femme)
Demande la clé au Responsable du Club MJC DOLE
- Parking gratuit

HORAIRES :

09h30 : Pointage des joueur.se.s

10h00 : Début de la compétition

La salle est ouverte à partir de 8h30

BUVETTE : Présence d'une buvette avec restauration

JUGE – ARBITRE :

Michel PICARD

Port. 06 88 38 89 37 – Tél. 03 84 72 82 88

picard.michel@akeonet.com

RESPONSABLE DE LA COMPETITION :

Michel PICARD

Port. 06 88 38 89 37 – Tél. 03 84 72 82 88

picard.michel@akeonet.com

CONDITIONS SANITAIRES : en vigueur, le jour de la compétition

TENUE SPORTIVE / LICENCE

La tenue sportive (short ou jupe et maillot) ainsi que la licence 2^{ème} phase sont obligatoires

Président / Siège social :

Henri-Louis GACHOD- 2, Chemin du Bas de l'Etang – 39120 ASNANS BEAUVOISIN - hl.gachod@laposte.net

Secrétaire : Catherine PICARD - secretairecd39tt@gmail.com

Trésorier : Thierry DUMONT-GIRARD - tresoriercd39tt@gmail.com

Site internet : <https://cd39tt.wixsite.com/cd39tt>

<https://www.facebook.com/pages/Comité-du-Jura-de-Tennis-de-Table/618337418303893>

LA COMPETITION :

- Cette compétition est ouverte à toutes les joueuses et tous les joueurs licenciés du Jura, sauf les poussins (-11 ans) qui ne peuvent pas participer (cf Extrait des règlements sportifs Ed2025, applicables au 16 Janvier2026)
- Un joueur ne peut participer que dans sa catégorie de classement.
- Tout forfait non excusé se verra infliger une amende de 10,00 € (facture envoyée au Club).
- Les présidents de club sont responsables des engagements faits (licences et certificats médicaux en vigueur).
- Les parties jouées comptent pour les classements de la saison.
- Dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

TABLEAUX :

	DAMES		MESSIEURS
F 5	Joueuses classées 5 (500 à 599 pts)	H 8	Joueurs classés 5 - 6 - 7 - 8 (500 à 899 pts)
F 7	Joueuses classées 6 - 7 (600 à 799 pts)	H 10	Joueurs classés 9 - 10 (900 à 1099 pts)
F 9	Joueuses classées 8 - 9 (800 à 999 pts)	H 12	Joueurs classés 11 - 12 (1100 à 1299 pts)
F 12	Joueuses classées 10 - 11 - 12 (1000 à 1299 pts)	H 15	Joueurs classés 13 - 14 - 15 (1300 à 1599 pts)

RECOMPENSES :

Les 3 premièr.e.s de chaque tableau seront récompensé.e.s.

INSCRIPTIONS :

Veuillez **noter impérativement** la liste des joueurs(ses) concerné(e)s dans le **fichier Excel joint**.

Mettre 1 dans le tableau correspondant. Renvoyer le fichier à picard.michel@akeonet.com

Clôture des inscriptions le Mardi 17 Février 2026 minuit

Sportivement,

Michel PICARD

Responsable de la compétition